



**ASSOCIATION DES FAMILLES**  
**Blacé - Saint-Julien - Salles Arbussonnas**

# INFORMATION AUX PARENTS

Les inscriptions au Centre de Loisirs, ainsi qu'aux divers camps sont définitives une fois que vous nous avez remis votre règlement.

En fonction du nombre d'enfants inscrits, nous recrutons notre personnel selon des seuils précis.

Afin de pallier à trop d'annulation de dernière minute, nous vous informons que le Conseil d'Administration a prit la décision qu'aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de votre part **sauf sur présentation d'un justificatif médical**. En dehors de ce cas précis, **seul un « avoir »** vous sera remis et celui-ci sera **valable durant 6 mois** à la date d'émission.

Nous espérons que vous comprendrez le bien fondé de cette décision.

**Bonnes vacances aux enfants !**

Pour le Conseil d'Administration,

La présidente  
**C. LAPLANCHE**

